

01.06.2008 - 14:47 Uhr

Échec des offensives de l'UDC contre l'État de droit et l'assurance-maladie

Bern (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003695> -

Le peuple a éconduit l'UDC dans ses trois offensives contre l'État de droit et le système social de l'assurance-maladie. Ce verdict clair réjouit l'USS, qui a mené sa propre campagne contre l'initiative sur les naturalisations et l'article constitutionnel sur l'assurance-maladie.

Il n'allait pas de soi que l'initiative « pour des naturalisations démocratiques » serait aussi nettement rejetée, car l'UDC a tenté, à coups de millions, d'attiser les craintes de la population face à ladite criminalité des jeunes et aux soi-disant naturalisations en masse. L'échec de cette propagande basée sur la peur est une bonne note pour la conscience politique des citoyen(ne)s suisses. Ils ne se sont en effet pas laissés embobiner par l'UDC, avec son opposition artificielle entre démocratie directe et État de droit, mais ont démocratiquement décidé qu'il n'y avait aucune place dans notre système juridique pour des décisions arbitraires. Il est honteux que les milieux économiques (economiesuisse et Union patronale) n'aient pas osé prendre position sur cette importante question, voire même aient recommandé (USAM) l'acceptation de cette initiative scandaleuse. Lorsqu'il s'agit de défendre les principes de notre État de droit, les milieux économiques ne sont pas des partenaires fiables.

En rejetant l'article constitutionnel sur l'assurance-maladie, les citoyen(ne)s ont fait savoir qu'ils ne veulent pas d'une médecine à deux vitesses. Ils veulent un système de santé global incluant les soins. L'assurance obligatoire et, donc, la solidarité entre personnes saines et malades sortent renforcées de ce scrutin. Ce résultat est aussi un mandat du peuple : demain, tout le monde - indépendamment de son revenu - devra toujours avoir accès à un système de santé de qualité élevée sans devoir conclure d'onéreuses assurances complémentaires. La qualité globale de l'assurance de base doit améliorée. Ce qui suppose aussi de bonnes conditions de travail dans le secteur de la santé.

Contact:

Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS (naturalisation et article constitutionnel),

Manuela Bruderer (076-543 86 36), secrétaire centrale de l'USS (naturalisations),

Christina Werder (079-341 90 01) secrétaire centrale de l'USS (article constitutionnel),

Rolf Zimmermann (079-756 89 50), premier secrétaire de l'USS